CHRISTEYNS

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (2001/58/CE)

LVM 153 LIQUIDE LAVAGE SUPER ED / 311220

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION

NOM COMMERCIAL :	LVM 153 LIQUIDE LAVAGE SUPER ED / 311220
CODE FORMULE :	1058
DESCRIPTION/EMPLOI :	Liquide lavage vaisselle pour machines industrielles

FOURNISSEUR

FOURNISSEUR :	Christeyns France S.A.
ADRESSE :	rue de la Maladrie 31, F-44120 VERTOU
TEL :	+33 (0)240 80 27 27
FAX :	+33 (0)240 03 09 73
WEBSITE :	www.christeyns.com

TELEPHONE EN CAS D'URGENCE

CENTRE ANTI-POISON DE NANCY	+33 (0)3 83 32 36 36

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

PRODUITS DANGEREUX (RUBRIQUE 2)

NOM	CAS N°	N° EINECS	CONC	SYMBOLE(S) DE DANGER	PHRASE(S) R
(100435) Chlorite de sodium	7758-19-2		< 1 %	Xn.	R22, R32, R41
(101791) Pyrophosphate de potassium	7320-34-5	230-785-7	< 5 %	Xi.	R36
(101870) Hydroxyde de potassium	1310-58-3	215-181-3	<= 15 %	C.	R35, R22
(101992) Silicate de potasse	1312-76-1	215-199-1	< 5 %	Xi.	R36/37/38

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

DANGERS PRINCIPAUX : Provoque de graves brûlures.

4. PREMIERS SECOURS

CONSEILS GÉNÉRAUX :	En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11..
INGESTION :	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette..
CONTACT AVEC LES YEUX :	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste..
TRAITEMENT :	Avis aux médecins.
CONTACT AVEC LA PEAU :	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin..
INHALATION :	En cas de malaise consulter un médecin..

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIE(S)

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S) : Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen d'extinction peut être utilisé. mousse. eau. poudres.

MOYEN(S) D'EXTINCTION À NE PAS UTILISER POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ :
Aucun.

EQUIPEMENTS SPÉCIAUX POUR LA PROTECTION DES INTERVENANTS :
Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

METHODE DE NETTOYAGE

PRÉCAUTION(S) POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :
Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

MÉTHODE DE NETTOYAGE : Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES : Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser..

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

PRÉCAUTIONS MANIPULATION : Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.

CONSEIL(S) D'UTILISATION(S) : Ne pas mélanger avec d'autres produits.

STOCKAGE

PRÉCAUTION(S) STOCKAGE : Conserver toujours le produit dans l'emballage d'origine.

CONDITIONS DE STOCKAGE : Température de stockage recommandée: 5°C - 40°C..

- MATIÈRE(S) INCOMPATIBLE(S) À ÉLOIGNER :
oxydants puissants.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITE(S) D'EXPOSITION

PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire..

PROTECTION DES MAINS : des gants en PVE, résistant chimiquement (selon la norme EN 374 ou équivalent). Temps de pénétration à déterminer avec le fabricant des gants.

PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS : Porter un vêtement de protection approprié ou tablier en caoutchouc.

PROTECTION DES YEUX : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

MESURES D'HYGIÈNE : Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer..

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

INFORMATION GÉNÉRALE

ETAT PHYSIQUE/FORME : liquide.

ODEUR : chlorée.

COULEUR : incolore.

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNMENT

PH : > 14 à l'état pur, environ 11,5 à 1g/l

INFLAMMABILITÉ (SOLIDE, GAZ) : Non applicable.

DENSITÉ : environ 1,320 g/cm3

HYDROSOLUBILITÉ : totale

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7..

CONDITION(S) À ÉVITER : Ne pas mélanger avec d'autres produits.

MATIÈRE(S) À ÉVITER : Ne pas mélanger avec d'autres produits. oxydants puissants. Acides.

PRODUITS DÉCOMPOSITION DANGEREUX : En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone. oxydes d'azote (NOx). Peut libérer des gaz dangereux (chlore) au contact d'autres produits.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITE

SYMPTOMES

- INHALATION : Non déterminé..

- CONTACT AVEC LA PEAU : Provoque de graves brûlures..

- CONTACT AVEC LES YEUX : Brûlures profondes graves.

- INGESTION : Brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

COMPORTEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ : Biodégradabilité > 90%.

POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION : Données non disponibles.

EFFET(S) ECOTOXICOLOGIQUE(S)

EFFET ÉCOTOXICOLOGIQUE : A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie aquatique..

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

DÉCHETS / PRODUITS NON UTILISÉS : Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux..

EMBALLAGES CONTAMINÉS : Evacuer comme déchet dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N° UN : 1814

VOIES TERRESTRES (ROUTE/RAIL: ADR/RID)

GROUPE D'EMBALLAGE : II.

NOM D'ENVOI : Hydroxyde de potassium en solution.

VOIES MARITIMES (IMDG)

GROUPE D'EMBALLAGE : II.

ETIQUETTE ADR :

N°8

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SYMBOLE(S) DE DANGER :

C

COMPOSANT DANGEREUX : Contient hydroxyde de potassium.

PHRASE(S) R :	R35	Provoque de graves brûlures.
PHRASE(S) S :	S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
	S27	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
	S36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
	S45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

16. AUTRES INFORMATIONS

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance.

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autres produits.

Cette fiche de données de sécurité répond aux directives 91/155/CE - 01/58/CE .Produit classifié selon 67/548/CE - 99/45/CE- 01/59/CE ou selon AISE-guidelines

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.

HISTORIQUE

DATE DE LA RÉVISION PRÉCÉDENTE : 15/04/2003

RÉVISION CHAPITRE(S) N° : 2-16

Source d'information : Toutes les informations concernant cette fiche de données de sécurité sont basées sur les données de nos fournisseurs ou proviennent des Editions WEKA (juillet 2002)

PHRASES R RUBRIQUE 2 :	R22	Nocif en cas d'ingestion
	R35	Provoque de graves brûlures
	R32	Au contact d'un acide dégage un gaz très toxique
	R41	Risque de lésions oculaires graves
	R36	Irritant pour les yeux
	R36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau